

La LETTRE



de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine

Numéro 3 – décembre 2024

<https://ac-na.fr>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100024832209378>

Nos peines

- † Décès de [M. Ulysse Tallet](#), membre de la Confrérie du Docte Collège des Maîtres de la Truffe et du Foie Gras du Périgord, le 7 octobre 2024.
- † Décès de [M. Pettan HARRIAGUE](#), ancien Capitaine de la Confrérie de l'Ordre des corsaires de Saint-Jean de Luz et du Pays Basque, le 18 novembre 2024.
- † Décès de [Mme Jacqueline RABIC](#), ancien Grand Maître de la Confrérie de la Lamproie à la Bordelaise, le 27 novembre 2024.

Les dernières infos

Mme Rachida Dati, Ministre de la Culture et du Patrimoine remet le certificat d'inclusion à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel (lire la rubrique « Évènements »).

Un nouvelle Confrérie vient de voir le jour au mois d'août :

La Confrérie des haricots-couenne de Paunat, en Dordogne. (Plus d'information dans la prochaine lettre.)

L'Ambassade félicite les nouveaux Grands Maîtres élus récemment :

- Jean-Jacques BORT, Confrérie du Jambon de Bayonne ;
- Romain CASEMAJOR, Confrérie du piment d'Espelette.

Le mot du Président

« Les chiens aboient, la caravane passe » (Tintin dans Au pays de l'Or Noir, édition originale de 1959).

Pourquoi commencer ainsi. Je crois, en un mot, que la critique faite contre notre organisation est indue si elle prétend que celle-ci nous sert mal. Je crois, au contraire, qu'elle nous sert remarquablement bien, toutes choses considérées, qu'elle est menée avec esprit de responsabilité et avec des préoccupations sociales et morales qui vont croissant.

Je crois que la question est plus profonde : est-ce que nos structures (Fédération et Ambassades) ne sont pas des structures de décadence ? Non, parce qu'elles ne sollicitent pas assez une proportion assez forte de la population, il y a plus d'énergie disponible, plus d'énergie individuelle disponible qui ne peut être employée dans nos grandes structures.

Par conséquent nous sommes affligées d'un mal psychologique : elles peuvent être de plus en plus rationnelles, elles seront de moins en moins aimées, et là est le danger. Il y a en quelque sorte un problème capital qui est celui de la légitimité, de la jalousie et du : je suis meilleur qu'eux dans mon égo.

Il y a plusieurs sortes de légitimité :

- La légitimité par l'origine à laquelle on ne croit plus guère ;
- La légitimité des grandes entreprises par l'actionariat, c'est devenu un mythe ;
- La légitimité par les services rendus et celle-là est justifiée ;
- La légitimité par l'affection et celle-là est tout à fait absente.

Oui, sans doute vous vous demandez pourquoi ces mots. Plus nous en faisons pour certains et plus nous sommes critiqués. Je dirais : ils sont venus au sein de notre Organisation mais ils y ont fait quoi, RIEN. Un petit

tour au sein de notre CA et puis en ayant acquis une certaine reconnaissance qu'ils n'avaient pas, s'en furent pour nous critiquer soi-disant au nom de leur confrérie...absente des débats bien sûr !

J'ai relu les PV de notre CA et je n'ai rien trouvé de leurs proses, de leurs propositions pour la vie de notre mouvement. Ils ont confondu la technique avec le métier.

Leur jalousie s'est surtout exprimée car nous avons réussi, là, ou ils ont échoué. Par contre nous ne faisons pas comme eux. Nous ne passons pas notre temps à nous prendre en photos pour communiquer et nous faire reproduire en maintes fois pour que les gens s'esclaffent sur leur présence qui ne fut qu'une, au départ.

Merci aux Guy, Gérard, Pierre, Claude et tant d'autres qui ont confondu cette maxime :

« Il faut prendre les hommes illustres pour des exemples à suivre et non pour des modèles à copier : faire autant qu'eux, mais non comme eux. » Romain Rolland.

Enfin je concluais en disant que l'inconscient est bon ami et mauvais maître. Je vous souhaite un bon voyage de solitude dans votre acrobatie inintelligente. Nous, nous avons réussi par obtenir le Label au titre du Patrimoine Culturel Immatériel Français. Et vous ?

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien confraternellement

La vie de l'ambassade

Extrait du compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 octobre 2024 à Biriato

- ✓ Pour des raisons pratiques et pour gagner en rapidité, l'adresse postale de l'ACNA sera celle de son Président.
- ✓ **Créations de nouvelles confréries, « état de santé » des autres :** nous avons peu de remontées sur le sujet, alors que nous savons que certaines de nos confréries souffrent de manque de moyens, d'apport de sang nouveau, de vieillissement, de considération par leur commune de résidence, comme des habitants eux-mêmes, ce qui n'est pas sans poser des problèmes sur la vie et les projets de nos confréries. Nous devons faire mieux connaître notre reconnaissance au PCI France et expliquer notre rôle important concernant le respect de l'oenogastronomie, la sauvegarde des savoir-faire et des traditions, à l'heure de la malbouffe et de la mondialisation de nos cadres de vie et de loisir. Le président a proposé que chaque membre du CA fasse adhérer, pour 2025, une nouvelle confrérie pour doubler le nombre d'adhésions de cette année.
- ✓ **Les chapitres :** il faut faire remonter à Alain les dates des chapitres 2025 afin de les publier sur notre site et sur celui de la FCRF. Également, créer une rubrique spécifique sur les chapitres sur le Facebook de l'Ambassade. Chaque membre du CA est un correspondant de cette rubrique. Le circuit serait le suivant : proposition de rédaction et photos concernant le chapitre, centralisation auprès d'Alain et Francis pour parution sur nos médias et articulation avec le Site FCRF.
- ✓ **Situation et actualité de l'Ambassade et de la Fédération FCRF :** nous sommes maintenant, dans une situation de confiance entre les régions qui composent le CA de la FCRF. Ceci est d'autant plus facilité que nous avons instauré le principe d'une rencontre par visio-conférence tous les 15 jours, ainsi que les CA.
- ✓ **Unesco :** nous avançons mais c'est un dossier où il faut avoir de la patience.
- ✓ **Dates de nos prochains CA et AG en 2025 :** le Bureau fera des propositions dans le même état d'esprit qu'en 2024. Des CA décentralisés vers des régions que nous n'avons pas l'occasion de voir souvent et compte tenu de l'éloignement les coupler avec un chapitre local.
- ✓ **La SACEM** semble devenir plus pointilleuse vis-à-vis de nos chapitres. Attention à vos publicités. Officiellement, les repas animés sont seulement ouverts aux membres des confréries et à leurs invités il ne s'agit donc pas de manifestations publiques.

Le compte-rendu complet sur le site de l'Ambassade : <https://ac-na.fr/ambassade/les-cr-de-lambassade>

Comment assurer la pérennité de notre mouvement

Évoquant ce problème, vous êtes nombreux à nous poser cette question. Notre trésorière -Brigitte Boudou- nous écrivait récemment « Il est grand temps d'ouvrir les yeux sur la situation actuelle ».

- Nous vieillissons. Nous sommes contents de nous retrouver entre anciens, reconnaissants, heureux de partager le souvenir de nos années privilégiées.

- La relève potentielle est-elle sensible à nos valeurs ? Ne laissons pas disparaître nos confréries qui se battent jusqu'au dernier volontaire pour transmettre du beau, du bon, du vrai.

Personnellement, après 35 ans de vie confrérique je reste optimiste.

Pourquoi ? Parce que je pense que notre travail à l'Ambassade portera ses fruits, car fidèle aux vraies valeurs des confréries. La longue histoire des Confréries s'est constituée autour de la notion de solidarité. Durant leur histoire elles se sont confrontées à diverses évolutions de la société mais elles ont toujours su conserver ce qui faisait leur authenticité à savoir : leur éthique. Sous prétexte de modernisme trop de groupements au cours des dernières années ont galvaudé le nom de Confréries sans en rechercher cinq minutes : la déontologie, le passé, les objectifs. En ce sens la constitution du dossier en vue de la reconnaissance des confréries au titre du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco a été un déclic dans la prise de conscience de la spécificité des Confréries. Avec « l'inclusion des pratiques sociales et culturelles des confréries de France » à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel (PCI) en juin 2023 par le ministère de la culture, la labellisation de la charte et l'obligation de son respect par ceux qui veulent utiliser cette dénomination nous avons fait un premier pas capital. Au cours des chapitres que je fréquente, les vraies confréries - celles qui défendent les valeurs, les savoirs faire - intronisent de jeunes (35 40 ans) chevaliers, fiers de défendre les valeurs de leurs produits. Perpétuer l'esprit des confréries c'est en premier lieu se souvenir que l'on est devenu confrère par son serment, prononcé lors de son adoubement au cours d'un chapitre.

Comme le rappelle Anne Parizot « Les symboliques des cérémonies rituelles, leur fonctionnement discursif confèrent une dimension sacralisée à ces communautés, où les valeurs humaines sont le relais d'une forte socialisation. Dans un monde où le besoin de repères est sensible, les confréries sont l'incarnation de valeurs à l'heure où chacun est rivé sur son écran, en (re)créant des liens entre toutes les catégories sociales ».

Elles sensibilisent les jeunes locaux ou jeunes producteurs, leur dévoilent le savoir-faire lié au patrimoine culturel, lors de parrainages. Car il est à la fois créateur de devoirs et de liens entre membres confrères.

N'ayons pas peur de choquer parfois le modernisme ambiant - et vous verrez que dans quelques années les confréries retrouveront toute leur place dans notre société. Les Confréries se veulent des acteurs sociaux unissant les forces vives d'un territoire, à travers la défense d'une identité bâtie sur des produits traditionnels ou des savoirs faire. Dans notre période où l'individualisme a tendance à anéantir le vivre ensemble, les confréries font perdurer l'esprit « paratge » qui était au Moyen Âge un aspect de la société occitane. Aspect qui accorde la primauté au respect de la valeur humaine sur les structures de la société.

À nous d'inculquer à nos nouveaux chevaliers les devoirs qui leurs incombent. Appartenir à une confrérie est un privilège, un honneur, car on se sent investi d'une mission d'ambassadeur pour défendre, dans la convivialité et l'amitié, notre exceptionnel patrimoine

Mobilisons-nous désormais pour faire connaître aux élus, au public, aux décideurs économiques ce qu'est une véritable Confrérie. Soyons sélectif dans nos intronisations, veillons au respect des coutumes, et vous verrez que dans quelques années les confréries retrouveront toute leur place dans notre société.

C'est pour cela que je défends l'idée de la création d'un groupe « Ethique » au sein de notre Ambassade.

Jean-Pierre Izard - Confrérie du Talo de Hasparren

Événements

Inclusion à l'inventaire nationale du patrimoine culturel immatériel

Lundi 25 novembre 2024, l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine a remis à Mme Rachida Dati, Ministre de la Culture et du Patrimoine, le dossier des Confréries, afin qu'elle le fasse suivre à l'UNESCO.

Le certificat « d'inclusion à l'inventaire nationale du patrimoine culturel immatériel » a également été remis, témoignant que l'élément « Les pratiques sociales et culturelles des Confréries œnogastronomiques en France » est inclus depuis le 13 juin 2023.

Madame la Ministre,

C'est un plaisir de recevoir cette distinction qui remercie le travail de toute une équipe depuis plus de 4 ans. Les confréries œnogastronomiques qui englobent également les confréries bachiques ont été créées à Rome. À l'époque nous étions des confréries de métiers. Il existe encore, en nouvelle aquitaine une de ces confréries, de tailleurs de pierre qui perpétue l'esprit initial.

Aujourd'hui cette reconnaissance montre que les 2500 confréries de France représentent bien les us et coutumes de notre pays et, je puis vous dire qu'elles ne sont plus composées d'anciens mais maintenant de jeunes car nous faisons des projets à cet effet.

Nous sommes porteurs des projets des Confréries des pays suivants : Espagne, Portugal, Belgique, Allemagne, Suisse, du Conseil Européen des Confréries œnogastronomiques, de la fédération internationale des Confréries Bachiques ainsi que des Confréries de pays de l'Amérique Latine.



En effet, « La labellisation de l'UNESCO est universelle, et bénéficiera ainsi de fait, à l'ensemble des confréries de France et de l'étranger ».

La labellisation reflètera définitivement notre identité profonde, l'expression d'un rassemblement humaniste et de traditions, porteur de valeurs républicaines de fraternité et de solidarité dans un traditionnel esprit festif, bienveillant et entreprenant, héritier du compagnonnage bâtisseur du Temple de Salomon et des cathédrales. Finalement, de lier notre fort

sentiment d'identité à nos racines, à notre histoire et à nos actions aux cœurs des territoires et notre art de vivre par la valorisation des produits, des recettes de terroir et des savoir-faire.

Une aventure que nous aimerions vivre avec vous : nous vous attendons...

L'idéal confrérique, c'est nous tous ensemble.

Focus sur une Confrérie

Confrérie des Fleurons de la Gâtine Poitevine

fleuronsdelagatine@outlook.fr

Date du chapitre : 11/10/2026 (tous les 2 ans)

Un retour réussi après 5 ans d'absence.



La Confrérie Gastronomique Les Fleurons de la Gâtine Poitevine a été créée en 2010 par 5 copains.

Cette Confrérie met à l'honneur la viande de race bovine Parthenaise (qui depuis a obtenu un label rouge), la pomme reinette clochard (très vieille variété de pomme) et le mouton de Gâtine.

Notre dernier chapitre avait eu lieu en 2018. Nous avons fait une pause à cause de l'épidémie.

En 2020 un nouveau Grand Maître a repris le flambeau (suite au problème de santé de l'ancien Grand Maître).

Nous avons relancé la tenue de notre chapitre le 6 octobre 2024.

Le 6^{ème} chapitre de notre Confrérie s'est déroulé à Secondigny avec une visite de Pom'Expo et du salon de peinture dans le cadre de la semaine commerciale.



Nous sillonnons de nouveau la France afin d'aller à la rencontre des Confréries pour faire connaître les produits de notre terroir.

C'est avec plaisir que nous vous retrouverons le 12 octobre 2026. Notre chapitre a lieu tous les deux ans.

Marie-Françoise MENARD – Grand Maître de la Confrérie

Les prochains chapitres

Consulter la liste complète sur le site de l'Ambassade : <https://ac-na.fr/evenements/dates-des-chapitres>

11-janv Sam 24 Dordogne	Confrérie du Docte Collège des Maîtres de la Truffe et du Foie Gras du Périgord
11-janv Sam 83 Var	Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse
18-janv Sam 45 Loiret	Confrérie Œnogastronomique des vins AOC Orléans et Orléans-Cléry
18-janv Sam 49 Maine-et-Loire	Confrérie des fins gousiers d'Anjou
19-janv Dim 54 Meurthe-et-Moselle	Confrérie des Compagnons de la Capucine
25-janv Sam 75 Paris	Commanderie du Clos Montmartre
25-janv Sam 24 Dordogne	Confrérie de la Tête de Veau du Périgord
26-janv Dim 37 Indre-et-Loire	Commanderie des Grands Vins d'Amboise
26-janv Dim 49 Maine-et-Loire	Confrérie des Chevaliers du Sacavin d'Anjou et de Saumur
26-janv Dim 30 Gard	Ordre de la Boisson de la Stricte Observance des Costières de Nîmes
01-févr Sam 37 Indre-et-Loire	Templerie des fleure-truffes et gousse-foies gras en riches lieux de Touraine
01-févr Sam 33 Gironde	Confrérie de la Noisettine du Médoc
01-févr Sam 31 Haute-Garonne	Commanderie des Maîtres Vignerons du Frontonnais
01-févr Sam 82 Tarn-et-Garonne	Grand Ordre des Capitouls de l'Oye et Tastevins de Saint-Jean des Vignes
02-févr Dim 37 Indre-et-Loire	Confrérie des Compagnons de Saint-Vincent de Vallères en Touraine
02-févr Dim 49 Maine-et-Loire	Confrérie les Compagnons Vignerons de Joachim du Bellay
08-févr Sam 31 Haute-Garonne	Confrérie de la Violette de Toulouse
09-févr Dim 33 Gironde	Confrérie de la Lamproie à la Bordelaise - Sainte-Terre
16-févr Dim 64 Pyrénées-Atlantiques	Confrérie du Fino La Montillana du Boucau
16-févr Dim 31 Haute-Garonne	Confrérie Pacifique et Souveraine des Tasto Mounjetos du Comminges - Chancellerie de Toulouse
22-févr Sam 33 Gironde	Confrérie de Saint-Romain en Bordelais et du Pays Libournais
22-févr Sam 61 Orne	Confrérie des Compagnons du Boudin Blanc

Adhésion

Devenez adhérent de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine.

Vous pourrez ainsi bénéficier d'informations supplémentaires sur le site de l'Ambassade, de réduction sur la SACEM, B&B,

Mais, outre ces avantages financiers, il est important qu'un maximum de Confréries adhèrent afin faire valoir notre cohésion et notre force vis à vis des autres Confréries et de nos politiques et bénéficier ainsi de leur soutien.

Téléchargez le bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :

<https://ac-na.fr/confreries/documents-a-transmettre>

Vous pourrez également nous faire parvenir la fiche d'identité de votre Confrérie afin d'actualiser notre annuaire.